



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE CLUB DE PARIS ACCEPTE LE PRINCIPE D'UN REMBOURSEMENT ANTICIPE DE SA DETTE PAR LA JORDANIE

Les représentants des pays créanciers du Club de Paris et du gouvernement du Royaume Hachémite de Jordanie se sont réunis à Paris les 17 et 18 octobre 2007 pour examiner l'offre du gouvernement jordanien de rembourser par anticipation sa dette non consentie aux conditions de l'Aide Publique au Développement rééchelonnée par le Club de Paris en 1994, 1997, 1999 et 2002.

Les créanciers du Club de Paris ont accepté le principe d'un rachat par la Jordanie de sa dette à valeur de marché. Selon les règles du Club de Paris, chacun des créanciers peut décider de prendre part ou non à ce remboursement anticipé. Plusieurs créanciers ont d'ores et déjà annoncé leur intention de participer à cette opération.

La valeur faciale de la dette de la Jordanie à l'égard du Club de Paris éligible à cette opération s'élève à environ 2,5 Md\$ au 1^{er} janvier 2008. Pour les créanciers qui souhaiteraient y participer, le remboursement anticipé est prévu entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2008, après conclusion des accords bilatéraux de mise en œuvre.

Ce remboursement anticipé reflète les bonnes performances économiques et financières de la Jordanie et la saine stratégie de gestion de la dette du gouvernement.

Contact: Thomas COURBE, Secrétaire Général du Club de Paris

www.clubdeparis.org

Notes de contexte

1. Le Club de Paris s'est réuni pour la première fois en 1956. Il s'agit d'un groupe informel de créanciers, rassemblant les représentants des gouvernements des principaux pays industrialisés.

2. Les membres du Club de Paris créanciers du Royaume Hachémite de Jordanie sur les dettes éligibles au remboursement anticipé sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et la Suisse.

3. La délégation jordanienne était conduite par M. Hamad KASASBEH, Ministre des Finances. La réunion était présidée par M. Xavier MUSCA, Président du Club de Paris, Directeur Général du Trésor et de la Politique Economique au ministère français de l'Economie, des Finances et de l'Emploi.

Note technique

La dette du Royaume Hachémite de Jordanie non consentie aux conditions de l'Aide Publique au Développement due aux créanciers du Club de Paris éligible à l'opération de remboursement anticipé s'élève à environ 2,5 milliards de dollars (en valeur faciale, après paiement des échéances du 31 octobre 2007 et du 31 décembre 2007), devant être payés jusqu'en 2021.